

mer toute entière dans une ordonnance. En deux mots, l'on donne un cours de *pharmacologie*.

« Cela peut être fort beau et fort intéressant au point de vue scientifique, mais l'on avouera que l'élève en médecine a, surtout de nos jours, fort peu besoin de pharmacologie. La description pharmaceutique de chaque remède peut, pour les besoins réels du praticien, se résumer en quelques lignes, et tout le reste de la leçon peut être consacré à en étudier les propriétés physiologiques, son action sur les divers systèmes de l'économie, ainsi que les usages auxquels il est employé. C'est ainsi, croyons-nous, que le cours sera de quelque profit aux élèves et que ceux-ci en retireront des connaissances véritablement pratiques. Ainsi, moins de botanique et de pharmacologie, et plus de médecine et de thérapeutique.

« Au reste, nous ne sommes pas le seul à penser de la sorte. La matière médicale, a dit l'éminent professeur Huxley, en tant que science des drogues et des médicaments, est l'apanage du pharmacien. Il est bon, à la vérité, qu'un médecin sache que le castoreum est un produit animal, et que l'huile de ricin est extrait d'une plante, mais au point de vue pratique, la connaissance de ces faits n'est pas plus utile au praticien qu'il ne lui est important de savoir le mode de préparation de l'acier dont est fait le scalpel dont nous nous servons tous les jours. Que sert au médecin de savoir que l'*uva ursi* est la feuille de l'*arctostaphylos uva ursi*, plante originaire de l'Europe et de l'Asie, ou encore que chaque morceau de rhubarbe du commerce est souvent muni d'une ouverture pratiquée dans le but d'y mettre une corde afin de faciliter la dessiccation de la racine ?

« Que l'on sépare si l'on veut le cours de matière médicale de celui de thérapeutique, ou, si la chose est impossible, que le professeur sache au moins insister sur ce qui est important et mette de côté des détails secondaires que l'élève peut à peine apprendre, tant ils sont multipliés, dont il ne se souvient plus au bout de quelques semaines, et qui par dessus tout ne lui sont d'aucune utilité »

Si donc le cours en question doit être plutôt consacré à la thérapeutique qu'à la matière médicale proprement dite, si l'élève doit surtout y étudier l'action physiologique, les usages des médicaments, et n'y voir des détails pharmacologiques que tout juste ce qu'il lui en faut pour l'usage ordinaire; si, en un mot, nous voulons former des médecins et non pas des pharmaciens, que ce cours fasse dorénavant partie des matières finales, car ce n'est que quand il possède les connaissances physiologiques et pathologiques nécessaires, que l'élève peut, non seulement étudier avec fruit l'action des médicaments sur l'organisme sain, mais encore les appliquer avec précision au traitement des maladies. Il y a là assez de solides raisons pour rendre opportun le déplacement de la matière médicale des matières primaires aux matières finales tant pour les fins d'enseignement et les fins d'examen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Publications du Progrès médical, 14, rue des Carmes.—Paris.
 FÉRÉ (Ch.) *Traité élémentaire d'anatomie médicale du système nerveux*. Volume in 8° de 405 pages, avec 213 figures.—Prix 10 fr.